

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les membres du jury,

C'est un honneur pour moi de vous présenter aujourd'hui le résultat de mes recherches, et de soutenir devant vous cette thèse sur les usages de la représentation politique autour de la révolution de 1848. En guise d'introduction, plutôt que de vous faire un résumé de ma thèse, je voudrais la compléter par quelques éléments de contextualisation, visant à éclairer l'inclusion de cette thèse dans mon itinéraire de recherche, ainsi que dans le champ des travaux portant sur ces questions.

Pour cela, je vais d'abord rendre compte des étapes successives de la conceptualisation de mon projet de recherche. Je présenterai ensuite les moyens par lesquels j'ai construit mon corpus. Enfin, je résumerai quelques-uns des résultats centraux de cette recherche, et des pistes qu'ils ouvrent.

I. Itinéraire

Le point de départ de ce travail est une hypothèse née de la découverte puis de la lecture critique de l'ouvrage de Bernard Manin sur le gouvernement représentatif, qui a été l'objet de mon premier mémoire de recherche. Il s'agit de l'hypothèse suivante : l'assimilation entre représentation et démocratie n'est pas seulement induite, au regard des définitions classiques de la démocratie ; elle est aussi le résultat d'un processus d'imposition idéologique, qui a fixé le sens de ces concepts une fois pour toutes, à l'occasion de luttes mettant aux prises des acteurs porteurs de différentes conceptions de la représentation. Mon projet initial était d'étudier la révolution de 1848 comme un moment d'affrontement entre ces conceptions, ayant débouché sur la victoire d'une conception républicaine de la représentation, et sur l'exclusion de la conception socialiste de cette notion, que j'avais étudiée en DEA à travers l'œuvre de Proudhon. Ce projet a connu, au cours des années, trois modifications fondamentales, répondant chaque fois à un obstacle né de la confrontation avec mon terrain.

La première modification est due à la découverte, au début de ma thèse, des travaux de Quentin Skinner sur la nécessité de retrouver l'intention des auteurs de textes théoriques, par l'étude du contexte de leur production. Pour comprendre les théories de la représentation politique s'affrontant en 1848 parmi les révolutionnaires, je devais étudier le contexte dans lequel ces théories avaient été inventées. Je retournai donc logiquement à ce qui me semblait être le moment de leur invention, à savoir la période précédant cet événement, c'est-à-dire les monarchies parlementaires. Or je rencontrai là un premier obstacle : il était impossible de trouver avant 1848 des conceptions significativement différentes de la représentation politique parmi les futurs révolutionnaires. Il n'y avait pas, avant 1848, de séparation tranchée entre conception républicaine et socialiste de la représentation politique. Derrière les mots d'ordre d'association et de réforme électorale, la contestation du gouvernement représentatif était au contraire un facteur d'union entre futurs socialistes et futurs républicains. Ce n'était qu'au moment de la révolution de 1848 qu'un travail de précision des concepts et de séparation doctrinale se trouvait peu à peu réalisé. Dans ces conditions, la révolution de 1848 ne pouvait pas être lue comme un moment d'affrontement entre conceptions prédéfinies de la représentation politique ; il s'agissait d'un événement mettant en question la représentation politique de façon radicalement nouvelle, amenant les acteurs à construire en situation des conceptions antagonistes de ce concept.

Ce déplacement fit naître un second obstacle. Puisque ce n'était pas des doctrines déjà existantes qui s'affrontaient en 1848, mais des réponses différentes aux événements, alors les acteurs qui devaient être au centre de mon étude ne pouvaient être les théoriciens politiques, contrairement aux pratiques habituelles de l'histoire des idées. Il me fallait déplacer mon regard, passant des théoriciens à ceux qui avaient à traiter dans l'événement même les questions ouvertes par la révolution, c'est-à-dire les praticiens de la représentation. La caractéristique commune de ces acteurs était donc non pas de faire de la représentation un objet d'étude, mais d'en faire usage, en s'inscrivant dans la situation d'énonciation spécifique à ce concept, c'est-à-dire le fait de parler et d'agir au nom du peuple. Cela incluait non seulement les gouvernants, mais aussi les délégués ouvriers, les officiers de la Garde nationale, ou encore les chefs clubistes. Ce déplacement dans le champ des acteurs considérés était porteur d'une conséquence fondamentale : l'affrontement entre conceptions de la représentation n'était pas un affrontement doctrinal, mais une lutte sur la validité même des usages de la représentation que les différents acteurs mettaient en œuvre. Le contenu du combat de 1848 sur la représentation politique était l'établissement d'une frontière entre usages légitimes et usages illégitimes de la représentation, entre invocations correctes et incorrectes du nom du peuple. En cela, 1848 ne voyait pas la victoire d'une théorie de la représentation sur une autre, mais la victoire d'une certaine configuration énonciative de la parole au nom du peuple : après 1848, ne seraient autorisés à parler au nom du peuple que ceux qui avaient été élus par suffrage pour légiférer et gouverner.

Cependant, cette façon de présenter les choses faisait naître un troisième obstacle : le risque de la dissolution des enjeux politiques de l'affrontement. J'avais initialement voulu penser non seulement la production historique de l'assimilation entre représentation et élection, mais aussi l'inclusion de cette assimilation dans une lutte idéologique entre différentes conceptions de la démocratie. Je devais donc réinvestir mon projet d'une dimension plus directement normative et théorique. C'est là que je rencontrai les indications méthodologiques de Pierre Rosanvallon : selon lui, les concepts devaient être liés non seulement à leur contexte de formation ; mais aussi aux rationalités politiques dans lesquels ils faisaient sens. D'où un dernier déplacement : j'allais bien étudier un conflit sur les usages de la représentation ; mais pour comprendre les enjeux de ce conflit, il me fallait reconstituer les raisons pour lesquelles les différents acteurs mobilisaient ces usages, en invalidaient d'autres, au-delà de la seule question de la légitimation de leur position. Les conflits sur les usages de la représentation politique retrouvaient alors toute leur importance : ils constituaient les épreuves au cours desquelles se construisaient et s'opposaient différentes rationalités politiques, et en particulier, au printemps 1848, différentes conceptions de la République.

II. Construction du corpus.

L'ambition de ce travail était donc de comprendre, par le biais des usages de la représentation politique, les formes de l'affrontement entre différentes conceptions de la République au cours de la révolution de 1848. La formulation de ce projet ouvrait une question de méthode fondamentale, celle de la construction du corpus.

Le passage d'une étude des théories de la représentation à une étude des usages de ce concept élargissait considérablement le champ des discours à prendre en considération, tout en me donnant un critère discriminant de première importance. Je devais en effet analyser tous les discours émis au nom du peuple, mais seulement en tant que ces discours avaient pu jouer un rôle dans les épreuves de définition de la frontière entre usages valides et invalides de la représentation. Pour transformer ce critère théorique en prescriptions pratiques de

construction du corpus, je le déclinai en deux éléments, en deux indices de l'importance d'un usage donné de la représentation dans la construction antagoniste de plusieurs conceptions de la République. D'une part, ces discours devaient viser une publicité maximale ; il était en effet vraisemblable que c'étaient les interprétations conflictuelles de ces discours précisément qui avaient le plus grand effet, en focalisant sur eux l'attention au printemps 1848. D'autre part, ces discours ne devaient pas être isolés, mais émis à partir d'une position publiquement reconnue, au lendemain de la révolution, comme une position de représentation du peuple, et avoir une certaine récurrence. Là encore, il était vraisemblable que les discours les plus récurrents et émis à partir des positions les plus légitimes allaient être les plus importants pour l'avenir du concept de représentation.

Le corpus résultant de cette opération de restriction des discours au nom du peuple que j'allais étudier se trouvait donc composé de discours ayant un caractère public et institutionnel affirmé. Ce faisant, je laissais volontairement de côté les discours plus privés, émis à partir d'une position moins assurée, ou n'étant pas explicitement tenus au nom du peuple : d'abord l'ensemble des paroles se donnant comme situées, par opposition aux discours jouant le jeu de l'universel en dissimulant leur situation d'énonciation derrière le nom du peuple ; ensuite, les discours ne s'inscrivant pas dans l'espace extrêmement centralisé de la politique révolutionnaire, c'est-à-dire dans Paris ; enfin, les discours ne parlant pas directement le langage de la représentation politique, discours de l'art ou de l'utopie, par exemple.

Mon corpus se trouvait donc composé de discours masculins, autorisés, centralisés, universalisants, qui avaient en commun de jouer le jeu de la représentation politique, c'est-à-dire non seulement d'être établis au nom du peuple, mais de s'inscrire dans un espace public institutionnel de représentation. Le premier pan de ce corpus – et le plus large – fut donc constitué par l'ensemble des actes officiels à portée nationale, établis par les autorités révolutionnaires, c'est-à-dire les proclamations, décrets et règlements du Gouvernement provisoire et des ministères. Je les complétais, après l'installation de l'Assemblée constituante, par les procès-verbaux des débats de celle-ci jusqu'à l'insurrection de juin, et cette série de sources fit l'objet d'une étude exhaustive. Deuxième pan du corpus, les textes émanant de deux institutions publiques particulières, en ce qu'elles étaient constituées de délégués du peuple d'un genre spécifique : la Garde nationale, dont les officiers étaient les représentants des citoyens-combattants, pour reprendre la caractérisation de Louis Hincker ; et la Commission du Luxembourg, composée des élus des corps d'état, c'est-à-dire des représentants du peuple travailleur. Mon analyse se limita ici aux actes organisateurs et aux discours les plus publics de ces institutions, c'est-à-dire les proclamations du commandant de la Garde nationale, les discours du président de la Commission du Luxembourg, Louis Blanc, ainsi que les prises de position collectives des ouvriers de la Commission. Enfin, une troisième partie de mon corpus fut constituée de la part la plus visible de l'activité du mouvement clubiste et des journaux révolutionnaires, en focalisant mon attention, d'une part, sur les tentatives de constitution d'un organe officiel, national et centralisé des clubs, et d'autre part, sur les journaux rouges de la période allant du 15 mai à l'insurrection de juin. J'essayai, par rapport à ces deux phénomènes, de me livrer à une étude exhaustive des sources imprimées ; en dehors de celles-ci, je me contentai de piocher dans les séries d'archives déjà constituées, soit une quinzaine de volumes.

Par construction, ce corpus ne donnait la parole qu'à une centaine d'acteurs, tous masculins, parisiens, et inclus dans des organisations plus ou moins officielles. Ce choix correspondait à mon projet : non pas faire une histoire par en bas de la représentation, mais montrer en quoi la révolution de 1848 ouvrait plusieurs voies de reconfiguration du monde des représentants, en

s'interrogeant sur les enjeux et les effets de l'affrontement entre ces voies. Tout en restant dans le cadre de l'espace de représentation ouvert par l'application du gouvernement représentatif, je visai, avec ce projet et ce corpus, à retrouver l'historicité de cet espace.

III. Résultats et pistes

Pour cela, je déclinai mon projet en trois questions séparées. D'abord, quelles étaient les règles du jeu de la représentation politique avant la révolution de 1848, c'est-à-dire les règles de composition de l'espace public dans lequel la parole au nom du peuple pouvait émerger sous le gouvernement représentatif de la monarchie de Juillet ? Ensuite, quel était le nouvel espace institutionnel né de la révolution de 1848, et comment s'organisait la parole au nom du peuple dans ce nouvel espace ? Enfin, comment s'effectua, au printemps 1848, la construction de conceptions antagonistes de la République à partir d'un affrontement sur la question de la validité des différents usages de la représentation politique dans cet espace ? A ces trois questions correspondent les trois parties de ma thèse. Mais plutôt que de reprendre le fil de la démonstration et les résultats partiels de chacune des parties, je voudrais pour finir dégager de ces résultats trois éléments qui constituent, je l'espère, des apports pour l'étude de la révolution de 1848, de la représentation politique et de l'histoire du mouvement ouvrier, et qui peuvent ouvrir sur de nouvelles pistes de recherche.

Sur la révolution de 1848, j'ai essayé de montrer l'intérêt qu'il y avait à prendre au sérieux les questions spécifiques ouvertes par l'événement : en se construisant contre le gouvernement représentatif mis en œuvre sous la monarchie de Juillet, la République nouvelle avait à définir des façons inédites d'organiser la parole au nom du peuple. Dans ces conditions, cette révolution a constitué un moment d'ouverture des possibles, et la République n'a trouvé un contenu politique et institutionnel qu'à travers un travail de réduction de ces possibles, au cours d'une série d'épreuves pour le mouvement républicain au sens large. Ce qui a prévalu après Juin, à savoir la reconduction du gouvernement représentatif sur les bases de la souveraineté populaire, n'était pas le seul contenu possible de la République. Un autre contenu, la République démocratique et sociale, a constitué une alternative suffisamment crédible et mobilisatrice pour justifier la prise d'armes d'une partie significative des ouvriers parisiens. J'espère ainsi avoir contribué à réhabiliter une lecture politique de la révolution de 1848, sans pour autant l'intégrer dans une histoire continue de l'« apprentissage de la République ». Dans l'avenir, j'espère pouvoir croiser mon approche avec celles qui, venues de l'histoire sociale, ont commencé à redécouvrir l'épaisseur politique de 1848, se démarquant du paradigme dominant depuis le centenaire de la révolution de 1848 : une histoire strictement locale, et consacrée aux structures socio-économiques. Il me semble qu'il y a, dans le rapprochement entre une histoire conceptuelle mettant en question le privilège du discours théorique et une histoire sociale reconstruisant les raisons politiques des acteurs, notamment ouvriers, une des pistes les plus fécondes pour repenser l'historiographie de 1848.

Sur la représentation politique, j'ai essayé de proposer une façon de l'étudier qui tranche à la fois avec l'histoire des pratiques électorales, qui considère *a priori* résolue la question du lien entre représentation et élection, et une histoire des idées en un sens classique. J'ai montré que ce qui était en jeu dans le débat sur la représentation en 1848, ce n'était pas tant la définition de la représentation que la détermination des usages possibles du concept. En un mot, j'ai essayé d'insérer l'étude des formes du lien de représentation, caractéristique des approches initiées par Hanna Pitkin, dans un cadre plus large. En amont, j'ai tenté de rendre compte des problèmes politiques pour lesquels la représentation était mobilisée, en proposant de distinguer entre la représentation comme outil de souveraineté, de gouvernementalité et

d'émancipation ; le lien entre un représentant et un représenté se trouve en effet mobilisé par les acteurs en rapport avec un but : incarner la volonté du représenté, rendre visible son intérêt, ou augmenter sa capacité politique. En aval, j'ai proposé une distinction sur les effets, attendus ou non, de l'usage de la représentation sur les représentés, une distinction entre usages inclusifs et exclusifs du concept : parler au nom du peuple peut être à la fois un outil de dépossession de la parole des représentés, ou au contraire l'occasion d'une plus grande inclusion de ceux-ci dans la décision. A l'avenir, ces distinctions pourront être complétées et affinées, par exemple en s'interrogeant plus systématiquement sur les rapports entre les différentes typologies mobilisées.

Enfin, j'ai essayé d'éclairer sous un jour différent cette étape cruciale de l'histoire du mouvement ouvrier et socialiste. Alors que les travaux pionniers d'E. P. Thomson sur l'Angleterre ou de William Sewell sur la France ont montré le caractère politique de la construction de la classe ouvrière, celle-ci est encore trop souvent lue par le seul prisme de l'histoire économique et sociale. Ma thèse tente de prendre au sérieux les projets politiques indissociables de la construction de cette classe, et de la spécificité de son inscription dans les luttes politiques du XIX^{ème} siècle. Durant la révolution de 1848, sur la base des expérimentations réalisées sous la monarchie de Juillet, les représentants des ouvriers parisiens construisent une idéologie, la République démocratique et sociale, qui entend donner au travail et aux travailleurs un rôle politique de premier plan. L'échec de l'insurrection de juin peut marquer l'échec de cette idéologie à s'imposer à la tête de l'appareil d'Etat ; elle ne continue pas moins à travailler la classe ouvrière en construction, par le biais des journaux ouvriers, des associations de production, et des formulations théoriques d'un contenu idéologique spécifique à cette classe, le socialisme, notamment par le biais de Proudhon. Relue de cette manière, la révolution de 1848 apparaît comme un événement majeur dans l'histoire des formes de l'organisation ouvrière, de son idéologie et de son rapport à la question de l'Etat. Cette histoire pourrait être poursuivie après 1848 : comme je l'indiquais en conclusion de ma thèse, juin 1848 peut en effet être le point de départ d'une autre histoire de la représentation, centrée sur les dispositions institutionnelles spécifiques de ce qu'on appellera bientôt le mouvement social.

Ainsi, bien que ma recherche ait travaillé un objet spécifique, la construction antagoniste de deux conceptions de la République par un conflit sur les usages de la représentation politique au printemps 1848, j'aimerais qu'elle puisse intéresser, par sa méthode, par ses résultats, par les pistes qu'elle ouvre, des collègues de différentes disciplines, et pensant différents objets. Par cette rapide présentation, j'espère en tout cas avoir éclairé certains des enjeux de ma thèse, et donné une première base aux discussions de celle-ci. Je vous remercie de votre attention.